

matériel minier, et ainsi de suite. Combien a-t-on dépensé de ce chef au cours de l'année dernière?

L'hon. M. CRERAR: A même le crédit de \$500,000?

M. DIEFENBAKER: Oui.

L'hon. M. CRERAR: On me dit que la dépense totale s'est élevée à \$117,787.

M. DIEFENBAKER: Cette dépense est de beaucoup inférieure à celle de l'année précédente. Quels résultats a produit la dépense faite sous cette rubrique particulière? Le ministre est-il satisfait des résultats obtenus, des découvertes faites ou des travaux de prospection effectués?

L'hon. M. CRERAR: Il me faudra un peu de temps pour me procurer les détails, mais je puis indiquer approximativement les résultats obtenus. Nous avons découvert du spath fluor, du tungstène, du molybdène, et du chrome pour le durcissement de l'acier, lesquels entrent tous quatre dans la catégorie des minéraux stratégiques.

M. DIEFENBAKER: J'imagine que le ministre citera des chiffres à propos des découvertes réalisées grâce à ce crédit.

J'aborderai maintenant une question qui a été discutée l'an dernier, les dépenses que l'on fait ou que l'on a faites sous cette rubrique dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Combien a-t-on dépensé à même ce crédit pour des travaux de prospection ou d'aménagement relatifs à des métaux essentiels, d'abord pendant l'année 1942-1943 et, en second lieu, au cours de 1943-1944?

L'hon. M. CRERAR: Je ne saurais affirmer si des dépenses ont été faites en Saskatchewan ou en Alberta, à même ce crédit, relativement aux minéraux essentiels comme le chrome ou le tungstène et les autres dont je viens de faire mention. Je crois qu'une certaine somme a été dépensée dans l'est du Manitoba. Je ne tiens pas ce renseignement de mes fonctionnaires, mais, si j'ai bonne mémoire il est exact. Certains travaux de recherches ont été effectués dans le cas de l'étain. Le ministre des Munitions et approvisionnement me signale que certaines dépenses ont été occasionnées par des travaux d'exploration et de recherche dans un gisement de chrome au Manitoba.

M. DIEFENBAKER: Il ne pouvait s'agir que d'une faible somme, n'est-ce pas?

L'hon. M. CRERAR: Je ne saurais fournir de chiffres.

M. DIEFENBAKER: Ces renseignements nous seront communiqués, je suppose?

[M. Diefenbaker.]

L'hon. M. CRERAR: Il est possible de les retrouver en fouillant les dossiers, si la chose est jugée suffisamment importante.

M. DIEFENBAKER: Il ne s'agit pas d'une fouille, mais de simples renseignements. Ce sont les chiffres qui m'intéressent. Les fonctionnaires doivent certainement avoir en main les chiffres afférents aux dépenses effectuées dans chacune des provinces.

La population des provinces de l'Ouest constate que, en dépit des vastes ressources minières latentes dont elle dispose, le gouvernement fédéral néglige totalement de songer à entreprendre dans cette partie du pays des travaux d'exploration ou d'aménagement. Si j'ai bonne mémoire, le département des Mines et Ressources de la Saskatchewan a fait savoir dans un rapport qui date de quelques années qu'il existait dans le nord de la province des gisements de chrome, de molybdène et de tungstène. Or, au moment même où l'on dispose de tant de fonds pour des travaux d'exploration de ce genre, on ne dépense rien ou à peu près rien dans les provinces de l'Ouest. L'an dernier, j'ai rappelé ce fait au ministre et je lui ai demandé pour quelle raison le régisseur des métaux n'avait pas songé à la mise en valeur des gisements miniers des provinces des Prairies. Le bouclier précambrien s'étend sur une vaste partie de cette région. Nous avons de vastes ressources de métaux stratégiques inexploitées; mais à une époque où l'on dépense de l'argent partout ailleurs au pays, il semble impossible, même quand nous avons un ministre qui représente une circonscription manitobaine, d'obtenir aucune aide pour l'exploitation de nos ressources minérales.

M. GRAYDON: Charité bien ordonnée pourrait commencer par soi-même.

M. DIEFENBAKER: Je soulignais l'an dernier que le régisseur des métaux, ou la division intéressée, ne paraissait pas disposée à collaborer avec les gouvernements des provinces de l'Ouest au sujet de l'exploitation des métaux que l'on rencontre en ces provinces. Je mentionnais la Saskatchewan et je demandais au ministre si le gouvernement de cette province avait signalé au gouvernement fédéral ses ressources latentes en métaux stratégiques. Si je me rappelle la réponse du ministre, il avait dit que le gouvernement provincial lui avait signalé la chose et que lui-même étudierait la possibilité d'exploiter ces minéraux et d'entreprendre des travaux d'exploration dans les provinces de l'Ouest au cours de l'année. Les gens de l'Ouest constatent que l'industrie est concentrée dans l'est du pays et, dans une moindre mesure, sur le littoral. On aurait pu établir des industries dans l'Ouest mais pour certaines raisons,